

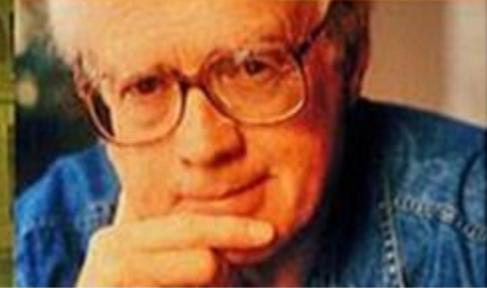


Rapport annuel 2021

Conseil de quartier  
de Saint-Émile

# Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



CONSEIL DE QUARTIER

# Rapport annuel 2021



CONSEIL  
DE QUARTIER

---

SAINT-ÉMILE

**Avril 2022**

## MOT DE LA PRESIDENTE

Bonjour à vous toutes et tous, Citoyennes et Citoyens de Saint-Émile,

L'adaptation s'est poursuivie pour l'année 2021. Les effets de cette pandémie sont sans précédent et des solutions ont été trouvées. Votre conseil a dû lui aussi trouver une solution pour tenir ses rencontres et continuer ses implications dans le milieu. Nous avons poursuivi nos travaux par des rencontres en ligne. N'hésitez pas à nous interpeler et venir nous aider à faire avancer des dossiers qui vous tiennent à cœur.

Parmi les dossiers qui nous ont occupé, la sécurité routière en est un qui nous occupera pour les prochaines années. Les parents des élèves du primaire et les directeurs des écoles ont été sollicités pour participer à l'élaboration d'activités de sensibilisation. Si vous désirez vous impliquer, n'hésitez pas à vous manifester ! Nous serons très heureux de vous accueillir et de travailler avec vous.

Je remercie toutes les administratrices et administrateurs du conseil de quartier pour leur investissement en temps et en énergie ! Sans eux le succès de nos assemblées et activités n'aurait pas lieu. Votre conseil de quartier essaie par les moyens mis à sa disposition de faire entendre votre voix auprès de la ville. Les différents dossiers de notre quartier nous tiennent à cœur.

Vous savez que vous pouvez faire la différence. Le conseil de quartier est toujours à la recherche de personnes qui veulent s'impliquer. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ou préoccupations par courriel ([conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca)) ou via notre page Facebook (Conseil de quartier de Saint-Émile).



Bonne continuation pour encore plusieurs années au Conseil de quartier de Saint-Émile. On souhaite aussi bon succès au prochain conseil d'administration. Au plaisir de vous rencontrer lors des séances mensuelles et lors de nos promenades dans notre quartier.

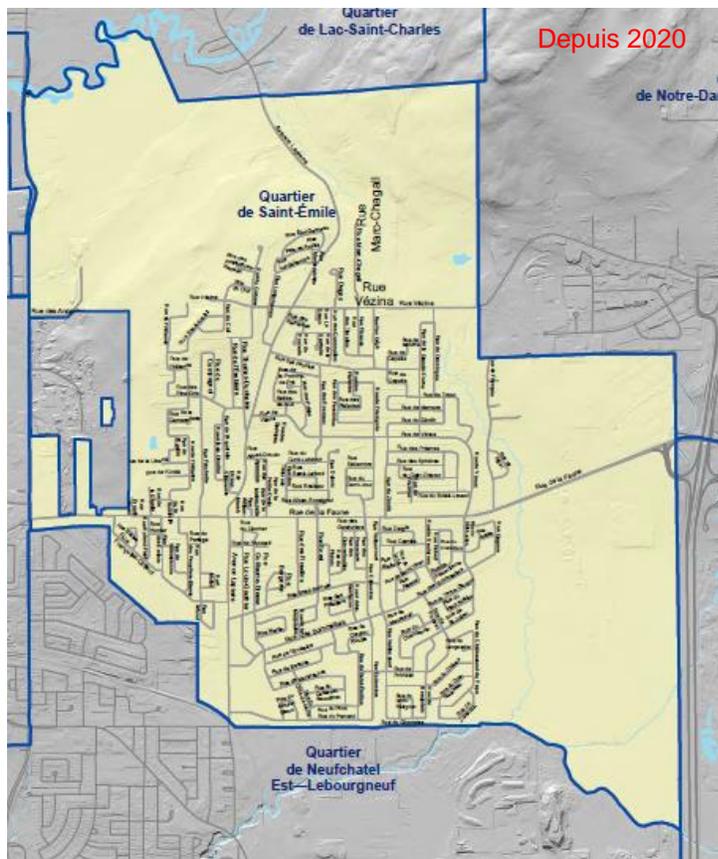
**Manon Therrien**, Présidente

# 1. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent rapport annuel chevauche deux cohortes électives. Au cours de l'année, les conseils administratifs étaient composés des membres suivants :

CQSÉ	2020-2021	2021-2022
Président(e)	Manon Therrien	Manon Therrien
Vice-président(e)	Annie Lafrance	Annie Lafrance
Secrétaire	Geneviève Lemieux	Geneviève Lemieux
Trésorier	Pierre Rivard	Pierre Rivard
Administrateur	Denis Saint-Pierre	David Lavoie
Administrateur	David Lavoie	David Routhier
Administrateur	David Routhier	Joanne Gagné
Administrateur		Janie Papineau
Élu, membre d'office /conseiller municipal du district	Steeve Verret	Steeve Verret
<b>Équipe de soutien</b>		
Conseillers en consultations publiques	Marie Lagier (2021) et Jean-Sébastien Mathon	
Secrétaire de soutien	Henriette Lafond	

Le CQSÉ existe depuis 2007. Depuis 2020, il opère dans ces limites :



## 2. LES SÉANCES DU CQSÉ

Au cours de l'année 2021, le CQSÉ a siégé en assemblées publiques aux dates suivantes :

Assemblées 2021			Public (pers.)
26 janvier	1 <sup>re</sup> assemblée	Ordinaire - visioconférence	2
23 février	2 <sup>e</sup> assemblée	Ordinaire - visioconférence	1
23 mars	3 <sup>e</sup> assemblée	Ordinaire - visioconférence	0
27 avril	4 <sup>e</sup> assemblée	Générale annuelle - visioconférence	3
25 mai	5 <sup>e</sup> assemblée	Ordinaire - visioconférence	1
22 juin	6 <sup>e</sup> assemblée	Ordinaire - visioconférence	11
28 septembre	7 <sup>e</sup> assemblée	Ordinaire - visioconférence	5
26 octobre	8 <sup>e</sup> assemblée	Ordinaire - visioconférence	9
23 novembre	9 <sup>e</sup> assemblée	Ordinaire - visioconférence	1
décembre	-	(Noël) - séance de travail annulée (COVID)	-

En 2020-2021, avec l'ajout de nouveaux administrateurs, nous avons eu quorum lors des assemblées inscrites au calendrier. Notons que dans le contexte du confinement, les séances ont été effectuée en visioconférence.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site de la ville de Québec dans la section participation citoyenne :

[https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils\\_quartier/saintemile/](https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/saintemile/)

### 3 VISION ET PLAN D'ACTION

Le Plan de quartier de Saint-Émile a été entériné en 2013 par la Ville de Québec et a été effectué en collaboration avec le CQSÉ. Malgré le fait que le Plan de quartier n'est plus un outil de travail pour les intervenants de la Ville de Québec, il n'en demeure pas moins que les grandes orientations retenues à l'époque sont toujours au cœur de nos priorités et nous aident à cibler les interventions prioritaires dans le quartier. Dans le tableau, les objectifs qui font partis de la majorité de nos interventions ont été mis en vert tandis qu'en bleu, ce sont les objectifs qui ont été ou sont pris en charge par la Ville de Québec. Pour 2021-2022, le CQSÉ a mis l'accent et a comme priorité la sécurité routière (en rouge).

Actions prioritaires du Plan de quartier de Saint-Émile	
Orientations	Objectifs
Protéger et renforcer la présence du couvert arborescent	Viser, lorsque possible, la conservation d'arbres d'intérêt sur les terrains boisés faisant l'objet d'un développement résidentiel
	Poursuivre les efforts et initiatives de protection des arbres sur les terrains publics et privés de l'ensemble du territoire
	Favoriser la plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire, plus particulièrement le long des axes de la Faune, Lapierre et dans les nouveaux secteurs de développement résidentiel
Adapter le réseau routier aux nouvelles réalités du quartier tout en favorisant une saine cohabitation entre tous les utilisateurs de la voie publique	Améliorer la sécurité routière
	Rendre plus sécuritaires et conviviaux les déplacements piétonniers et cyclables
Bonifier et améliorer les équipements de loisir et de sports du quartier	Améliorer et entretenir les parcs du quartier
	Aménager des équipements de plein air en milieu boisé
Promouvoir le développement de la vie de quartier	Assurer la pérennité des Fêtes de la famille de Saint-Émile
	Encourager la participation des citoyens aux différentes activités communautaires, culturelles et sportives
	Offrir des locaux communautaires de qualité et en nombre suffisant

## 4 RÉSOLUTIONS 2021

Puisque le CQSÉ parle par résolution, voici les principales résolutions et demandes d'opinion de l'année 2021 :

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
<b>DEMANDE D'OPINION CONCERNANT DES MODIFICATIONS A LA REGLEMENTATION D'URBANISME RELATIVEMENT A UNE PERMISSION D'OCCUPATION AU 2514, RUE DE LA FAUNE (R.C.A6V.Q.294 ET 295)</b>		
(26-01-2021)	<p>La consultation consiste à autoriser l'usage commercial (à partir du mois de mars) pour ces lots, soit : bureaux d'agent d'assurance, courtier immobilier, vente au détail et services, salon de toilettage, salon de coiffure, école de karaté, etc.</p> <p>Le conseil de quartier de Saint-Émile approuve le projet tel que présenté.</p>	Modification effectuée à la zone
<b>CENTRE COMMUNAUTAIRE</b>		
CQSÉ-21-CA-12 (26-01-2021)	<p>Considérant son désir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ d'offrir un meilleur service à tous les citoyens du quartier;</li> <li>+ de voir optimiser l'utilisation des locaux du Centre communautaire pour une organisation la plus efficace possible des loisirs, le conseil de quartier demande à la Ville de lui fournir un plan des locaux du Centre communautaire, l'horaire d'occupation et le taux d'occupation de ces locaux.</li> </ul> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>La réponse par la Ville est que cette information n'est pas disponible et on demande ce qui motive le conseil pour faire cette demande. Les membres du conseil ne sont pas satisfaits de cette réponse. Le conseil croit que le Centre est désuet, les locaux auraient besoin d'être repensés et rafraîchis et qu'ils ne sont pas utilisés adéquatement. De concert avec les Loisirs des Hauts-Sentiers, les membres voudraient revoir l'offre de services de ces locaux pour une utilisation plus adéquate, afin d'offrir un meilleur service aux citoyens.</p>
<b>PARC POUR PLANCHES A ROULETTES ET TROTTINETTES</b>		
CQSÉ-21-CA-13 (26-01-2021)	<p>Le conseil de quartier propose l'implantation d'un parc pour planches à roulettes et pour trottinettes au Parc Réal-Cloutier.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>Le projet de parc pour planches à roulettes est sur la liste des travaux effectués après le réaménagement du terrain synthétique, au parc Réal-Cloutier, en 2023- 2024. Il y aura aussi des buttes-écran pour protéger les citoyens</p>

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
<b>DEMANDE D'OPINION – MODIFICATIONS A LA REGLEMENTATION D'URBANISME POUR UN PROJET DE MODIFICATION REGLEMENTAIRE (R.C.A6V.Q.296)</b>		
(23-01-2021)	<p>La Ville a l'obligation de demander l'opinion du conseil de quartier pour faire des modifications à la loi de l'urbanisme du quartier. Il y a eu une consultation en ligne du 3 au 17 février pour le projet <u>omnibus</u> qui implique plusieurs modifications à plusieurs zones de Saint-Émile.</p> <p>Le conseil de quartier recommande d'apporter les modifications suivantes au projet de règlement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Pour la zone 62042MB, exiger 2 logements au lieu de 3 logements;</li> <li>+ Pour la zone 62042MB garder le pourcentage d'aires vertes à 25% plutôt que de le réduire à 20%;</li> <li>+ Pour la zone 62015HD, le secteur des maisons unimodulaires, essayer de trouver une solution alternative pour la marge latérale de 1 mètre.</li> </ul>	Les recommandations proposées par le conseil de quartier n'ont pas été retenues par le conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles
<b>MEMOIRE SUR LA VISION DE MOBILITE</b>		
CQSÉ-21-CA-16 (23-03-2021)	<p>Dans le cadre d'une consultation publique lancée par le Ville, un mémoire sur la Vision de la mobilité active a été effectué. Ce mémoire présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ un sentier linéaire le long du cours d'eau, dans le secteur de la rue de l'Apogée;</li> <li>+ des passages piétons pour relier la nouvelle école au secteur;</li> <li>+ un passage pour piétons sur la rue Lapierre au sud pour rejoindre le corridor des Cheminots;</li> <li>+ un passage pour piétons sur la rue des Pins-Gris et Vénus ;</li> <li>+ sur la rue de la Faune, près de l'usine Auclair et Martineau, une demande pour déneiger le passage déjà existant;</li> <li>+ un ajout de trottoirs sur la rue Fréchette;</li> <li>+ un corridor piétons-vélos sur la rue des Sommeliers.</li> </ul>	Un suivi est prévu en 2022. <a href="#">Voir la page Web de la consultation publique</a>
<b>PONT À PATATES</b>		
CQSÉ-21-CA-25 (25-05-2021)	<p>Raynald Barbeau, responsable des infrastructures du club de motoneiges Le Petit Sentier de St-Émile sollicite le CQSE afin qu'il demande à la ville de Québec de faire en sorte d'aider le club à réunir autour d'une même table les instances requises pour réaliser la construction d'un pont permanent pouvant être utilisé par les motoneiges, VTT, piétons et vélos. Le club en a fait la demande mais le dossier n'a pas encore bougé.</p> <p>Le CQSE appuie la demande et la proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	Une lettre d'appui de la part du conseil de quartier a été envoyée à M. Raynald Barbeau.
<b>FEUX DE CIRCULATION LA FAUNE/LAPIERRE</b>		
CQSÉ-21-CA-26 (25-05-2021)	<p>Le CQSE demande au STMI de venir faire une présentation sur l'état actuel des feux de circulation à l'intersection de l'avenue Lapierre et de la rue de la Faune. Il demande aussi des solutions envisagées afin de régler le problème de congestion causé par ceux-ci.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	La Ville mentionne qu'il est impossible de faire d'autres ajustements sur les feux. La seule solution serait l'acquisition de terrains pour élargir les voies. L'équipe étudie le cas.

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
DEMANDE D'OPINION : QUARTIER DE VAL-BELAIR ET DE SAINT-ÉMILE : IMPLANTATION ET INTEGRATION ARCHITECTURALE DE BATIMENTS (R.C.A.6V.Q.298) ET AJOUT D'UNE ZONE (R.C.A.6V.Q.307)		
<p>CQSÉ-21-CA-24 (25-05-2021) et CQSÉ-21-CA-31 (22-06-2021)</p>	<p>À Saint-Émile, 3 zones sont touchées, soit la zone 62143Ha, au sud de la rue la rue Vézina entre les rues de l'Apogée et Cassiopée, la zone 62145Ha, au sud de la rue Vézina, entre les rues Van Gogh, Grande-Ours, Capella et Saturne et la zone 307 qui comprend les rues Galaxie, Comète et Awasis sud.</p> <p>Le PIIA permet un meilleur contrôle des développements, il vise 3 catégories de travaux soit la construction d'un bâtiment principal, l'aménagement d'une nouvelle aire de stationnement extérieure et les travaux de remblai/ déblai de plus de 30 centimètres pour terrains en forte pente.</p> <p>Considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ que la démarche du PIIA permet à la municipalité d'assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale tout en tenant compte des particularités de chaque implantation;</li> <li>+ que c'est une approche particulièrement appropriée lorsqu'il s'agit de régir les aménagements et les constructions dans les zones sensibles du territoire ou lorsqu'il s'agit de secteurs encore caractérisés par leur environnement naturel;</li> <li>+ que le PIIA convient bien aux projets d'une certaine envergure pour lesquels on souhaite s'assurer d'une certaine unité et harmonie (ex : développement d'un nouveau quartier) ou à ceux qui se trouvent dans des zones d'intérêt particulier (ex : un secteur boisé) et qu'en milieu naturel, la municipalité peut chercher une implantation de bâtiments de villégiature plus respectueuse du site, de la végétation et de la topographie :</li> </ul> <p>Le CQSE aimerait que la Ville prenne en compte, dans le PIIA, la composante forestière du milieu pour les secteurs en développement forestier boisé et qu'un effort soit fait afin de conserver un maximum d'arbres dans ces secteurs.</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité et transmission de notre résolution au conseil de quartier de Notre-Dame-des-Laurentides afin de leur suggérer de présenter la même résolution (rue Awasis).</p>	<p>Les recommandations proposées par le conseil de quartier n'ont pas été retenues par le conseil d'arrondissement de La Haute-Saint-Charles</p>

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
<b>PRIORITE AU MARQUAGE DES LIGNES DE TRAVERSEE PIETONNIERE AU SOL</b>		
CQSÉ-21-CA-24 (25-05-2021)	Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait que la Ville donne la priorité aux lignes de traversée piétonnière au sol aux intersections des abords des terrains de jeu/école du quartier, utilisés pour les camps de jour, afin d'assurer la sécurité des enfants. Il serait aussi souhaitable de remettre le bollard en milieu de travée, sur la rue de la Faune, en face du centre communautaire, compte tenu que le marquage est à refaire et que plusieurs automobilistes ne s'immobilisent pas à l'affichage prioritaire clignotant. La présence policière accrue est souhaitée pour veiller au respect des passages piétonniers dans le quartier.  La résolution est adoptée à l'unanimité.	Le marquage au sol près des camps de jour a été amorcé, les traverses piétonnes devaient être priorisées pour la rentrée scolaire mais il y a eu du retard à cause de la pénurie de peinture.
<b>NON-RESPECT DE LA LIMITE DE VITESSE SUR LA RUE FRÉCHETTE</b>		
CQSE-21-CA-33 (28-09-2021)	Le conseil de quartier de Saint-Émile aimerait que la Ville étudie la possibilité d'implanter sur la rue Fréchette des bollards Ped-Zone au centre de la rue ainsi qu'un panneau lumineux de signalisation de la limite de vitesse de la zone scolaire puisque la signalisation n'est pas respectée et cela met en danger les piétons et les nombreux enfants qui y circulent.  La résolution est adoptée à l'unanimité.	Le Service des transports (STMI) est venu présenter la planification actuelle des corridors scolaires à Saint-Émile. Été 2022 : école du Vignoble ; été 2023/2024 : écoles Beauséjour et de l'Accueil
<b>POSSIBILITÉ D'AJOUTER UN ARRÊT OBLIGATOIRE SUR LA RUE DE LA FAUNE À L'INTERSECTION PETITE-OASIS</b>		
CQSE-21-CA-33 (28-09-2021)	Le CQSE demande au conseil d'arrondissement d'étudier la possibilité d'ajouter un arrêt obligatoire sur la rue de la Faune à l'intersection de la rue de la Petite-Oasis. En regard des multiples inquiétudes des citoyens, le conseil demande aussi au Service de police de la Ville de Québec d'augmenter la surveillance policière à l'intersection de la rue de la Faune et de l'avenue Lapierre aux heures de pointe pour le non-respect de la signalisation (feu rouge, vitesse, virages dangereux).  La proposition est adoptée à l'unanimité.	La Ville a répondu que la demande est rejetée parce qu'elle n'est pas conforme aux critères du MTQ.
<b>AJOUT D'UN ARRÊT OBLIGATOIRE SUR LA RUE DE L'APOGÉE À L'INTERSECTION DE LA RUE DES COMÈTES</b>		
CQSE-21-CA-34 (28-09-2021)	Le CQSE demande au conseil d'arrondissement d'implanter un arrêt obligatoire sur la rue de l'Apogée à l'intersection de la rue des Comètes, et ce, afin de réduire la vitesse des automobilistes sur ce tronçon et d'assurer la sécurité des piétons et des enfants qui circulent vers l'école.  La proposition est adoptée à l'unanimité.	Aucun suivi donné par la Ville en 2021, signalisation non implantée
<b>INTERSECTION LA FAUNE/LAPIERRE</b>		
CQSE-21-CA-38 (26-10-2021)	Le CQSE demande à la Ville une intervention plus soutenue des policiers aux heures de pointe à l'intersection des rues de la Faune et Lapierre afin de faire prendre conscience aux automobilistes des dangers et problèmes qui existent déjà à cette intersection.  La proposition est adoptée à l'unanimité.	Suivi fait par la ville en 2022. On ne peut avoir un portrait juste de la situation et des avis donnés aux automobilistes.

Résolution (date)	Libellé	Constat - suivi
<b>POLITIQUE SUR LES ZONES SCOLAIRES</b>		
CQSE-21-CA-40 (23-11-2021)	<p>Considérant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ la nouvelle politique sur la sécurité routière en zone scolaire;</li> <li>+ que la réglementation actuelle couvre uniquement le terrain de l'école;</li> <li>+ la forte concentration de trafic sur l'avenue Lapierre aux heures d'entrée et de sortie des élèves;</li> <li>+ les dangers pour les enfants qui fréquentent ce secteur;</li> <li>+ que dans notre quartier nous aimerions que les zones scolaires soient sécuritaires :</li> </ul> <p>Le CQSE demande à la Ville de revoir rapidement la politique sur les zones scolaires en allongeant les distances de 10 à 30 mètres avant et après la mesure actuelle de la zone (terrain de l'école).</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	Le conseil est toujours en attente d'une réponse.
<b>NOUVEAUX FEUX DE CIRCULATION INSTALLÉS À L'INTERSECTION DES RUES GEORGE-MUIR ET SHERWOOD</b>		
CQSE-21-CA-41 (23-11-2021)	<p>Considérant que les nouveaux feux de circulation installés à l'intersection des rues George-Muir et Sherwood occasionnent des désagréments aux automobilistes et causent des bouchons de circulation et que les feux fonctionnent avec 4 feux prioritaires, le CQSE demande à la Ville de revoir la séquence de ces feux.</p> <p>La résolution est adoptée à l'unanimité.</p>	La synchronisation des feux de circulation a été revue.

## 5 DOSSIERS COURANTS

### 5.1 Sécurité routière

Entre 2007 et 2021, le CQSÉ a déposé près d'une quarantaine de résolutions touchant à la sécurité routière.

En janvier 2020, le CQSÉ a déposé un mémoire sur la sécurité routière dans le cadre de la stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec.

Ce mémoire a aussi été envoyé aux quatre autres conseils de quartier de La Haute-Saint-Charles car ils ont tous des revendications communes et il y a des problèmes récurrents comme : la sécurité des piétons, le peu de place pour les vélos, le manque de visibilité des vélos et des piétons.

Dès le printemps 2020, le conseil a été avisé que, dans le cadre de la nouvelle stratégie de sécurité routière de la ville, des subventions de 3000 \$ allaient être versées aux écoles et aux organismes pour des projets entourant la sécurité routière. Dès lors, le conseil a commencé à évaluer plus en détails les endroits problématiques du quartier et à cibler des zones d'interventions et des pistes de solution. Une demande de subvention pour un projet mené en front commun pour une période de 4 ans avec les écoles du Beau-Séjour, de l'Accueil et l'Étoile-

du-Nord a été déposée pour un montant global de 48 000 \$ soit, 12 000\$ par chacun des partenaires.

En janvier 2021, une première rencontre de travail a eu lieu. La participation des citoyens à la séance du comité du 16 février 2021 a été limitée. Les directeurs des 3 écoles étaient présents. Lors de cette rencontre, il a été décidé que :

- + le CQSÉ coordonnera les réunions avec les conseils d'établissement des écoles ;
- + la priorité pour ce comité est de trouver des bénévoles ;
- + le début des activités de sécurité se fera en septembre 2021.

En février 2021, le CQSÉ a préparé un communiqué sur la sécurité routière pour annoncer le financement aux parents et ce communiqué a été envoyé aux écoles pour diffusion.

En mars 2021, le CQSÉ a assisté à la réunion de la Ville concernant la réduction des limites de vitesse dans le quartier. Cette réunion a permis de constater que la limite de vitesse dans les rues des quartiers résidentiels passera majoritairement de 50 à 30 km/h.

Entre février et septembre 2021, le CQSE a regardé ce qui se faisait auprès des organismes de sécurité ; deux conseils de quartier qui ont déjà commencé à préparer leurs activités ont été rencontrés. On cherche des idées pour animer notre campagne.

Septembre est arrivé et c'est le bon moment pour lancer notre projet rapidement. Une centaine d'affiches sont créés et imprimées avec le message « Ici on ralentit » !



En octobre 2021, eu lieu la première rencontre du comité de sécurité routière, avec les 3 écoles concernées. Il a été discuté de la campagne d'affichage et il y aura éventuellement une distribution de macarons et d'autocollants statiques sur la sécurité routière dans les écoles.

À la mi-novembre, la première offensive d’affichage a été effectuée sur les terrains près de toutes écoles pour une période de 2 semaines. Les citoyens ont apprécié cette initiative et plusieurs ont fait des commentaires sur les dangers de la sécurité routière dans leur rue. Les affiches ont été retirées avant le gel et la neige et seront réinstallées au printemps. Cette première opération a été réalisée avec succès.

Un petit texte a été écrit sur cette première opération le journal l’Hebdo l’a publié (lien). Le 15 décembre 2021.



## 5.2 Présentation générale de la Ville sur les corridors scolaires

La présentation a été effectuée par Mme Carolyne Larouche, directrice de division de la planification des transports et de la conception routière et M. Sergio Marques ingénieur, responsable de la coordination des cheminements scolaires. Cette présentation avait pour but de nous présenter les grands principes qui régissent les itinéraires scolaires.

Objectifs des corridors scolaires :

- + signaler les déplacements des écoliers ;
- + signaler les zones d'arrêt et de débarcadères ;
- + signaler les traversées piétonnes ;
- + signaler l'emprise de la zone scolaire ;
- + offrir un parcours visible sécuritaire et utilisable ;
- + favoriser l'utilisation des transports de mode actif.

Moyens d'action :

- + élaborer un itinéraire qui permet d'assurer une sécurité globale aux écoliers;
- + utiliser une stratégie de ralentissement de la circulation.

Les modifications seront mises en place selon les 3 niveaux de rues :

- + les rues qui ont accès à l'école ;
- + les rues aux alentours de l'école ;
- + les rues où habitent les enfants.

Les feux clignotants implantés seront activés en période scolaire sur trois plages horaires soit le matin, le midi et le soir.

Il y aura trois types de marquage :

- + les lignes blanches /2 lignes parallèles aux intersections contrôlées par des feux de circulation ;
- + les bandes blanches indiquant la présence d'un brigadier ;
- + les bandes jaunes aux intersections non contrôlées.

Selon un sondage mené par la Ville auprès de 17 écoles (2160 répondants) :

- + 57% résident à moins d'un kilomètre de l'école ;
- + 48% voyagent en voiture ;
- + 39% favorisent le transport actif ;
- + 70% des parents ont réalisé que la vitesse, le comportement des mauvais conducteurs et l'augmentation du nombre de véhicules sur la route sont un enjeu pour la sécurité de nos enfants.

Modifications effectuées ou à effectuer pour les écoles de notre quartier

### **L'Étoile-du-Nord**

Les panneaux de signalisation :

- + panneau clignotant de pré-signalisation sur la rue de la Galaxie
- + panneaux indicateurs de vitesse (30 et 40 Km) sur la rue de l'Apogée.

Ces panneaux seront en fonction dès qu'Hydro-Québec viendra les brancher (pas en fonction en 2021 à aujourd'hui).

Modifications du marquage :

- + corridors scolaires sur les rues de l'Apogée, Vénus et de la Galaxie ;
- + marquage des corridors de traversées piétonnes ;
- + interdiction de demi-tour sur la rue de l'Apogée ;
- + règlementation des stationnements et débarcadères ;
- + installation de bollards pour la traversée près du Tim Hortons.

### **École du Vignoble**

- + installation de nouveaux trottoirs sur les rues des Sommeliers, Montrachet et Guillaume-Bresse ;
- + planification de zones débarcadères et stationnement sur la rue Montrachet.

### **Écoles du Beau-Séjour et de l'Accueil**

- + l'enjeu de l'école du Beau-Séjour est la traversée des rues de la Faune, Lapierre et Fréchette ;
- + sur la rue de l'Accueil, le cul-de-sac sera à étudier.

### **Échéancier**

En 2022 : Préparation des plans, devis et coordination des projets.

Été 2022 : Travaux de construction, élaboration des itinéraires scolaires pour l'école du Vignoble.

En 2023-2024 : Élaboration des plans pour les écoles du Beau-Séjour et de l'Accueil et travaux de construction (trottoirs, corridors scolaires, etc.).

### 5.3 Sujets divers

Certains autres points ont été portés à notre attention et discutés. Le conseil maintient ses questionnements quant à l'harmonisation du quartier, l'offre en loisir, le bien-fondé de la densification au détriment d'un quartier de qualité, l'aménagement et la conservation d'espaces verts, la mise en place de pistes cyclables, les problèmes de circulation (en période hors Covid) et de sécurité routière.

## 6 ÉTATS FINANCIERS

Au 1er janvier 2021, le solde était de 902,33 \$, auquel il faut retirer un montant de 80,00 \$ pour des frais déjà engagés qui n'avaient pas encore été encaissés en date du 1er janvier 2022. La Ville de Québec a versé une subvention de fonctionnement de 803,00 \$ au conseil de quartier pour ses activités courantes. Le budget du conseil de quartier a principalement été utilisé pour les frais de secrétariat (640,00\$) et les frais administratifs (35,40 \$). Le solde au 31 décembre 2021 était de 3 172,61 \$, considérant un montant de 3 000,00 \$ reçu dans le cadre du projet sécurité routière pour 2021 et une dépense à ce chapitre de 822,07 \$ pour des affiches.

## CONCLUSION

En tant qu'interlocuteur privilégié de la ville, nous sommes toujours heureux d'être nous-mêmes une voix pour des résidents du quartier. Vous désirez partager votre opinion, faire avancer les choses ? N'hésitez pas à assister aux assemblées et à venir partager avec nous. C'est ensemble que l'on peut faire bouger les choses, car notre quartier, on y vit, on y voit et surtout, on y croit !

N'hésitez pas à contacter votre conseil d'administration pour nous faire part de vos suggestions ou préoccupations. Comme vous avez pu le constater à la lecture de ce rapport, plusieurs dossiers restent à être lancés ou continués en 2022.



305, rue Racine,  
Québec (Québec) G2B 1E7

[conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca](mailto:conseilquartier.saint-emile@ville.quebec.qc.ca)

Vous pouvez également vous adresser à :

M. Jean-Sébastien Mathon, conseiller en consultations publiques  
Arrondissement de La Haute-Saint-Charles  
(418) 641-6701, poste 3249  
[jean-sebastien.mathon@ville.quebec.qc.ca](mailto:jean-sebastien.mathon@ville.quebec.qc.ca)

Suivez-nous ou écrivez-nous sur notre page Facebook !



Conseil de quartier de Saint-Émile